

Enquête Publique

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU
ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU
11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS Unique

Concerne la demande de DEMEULENAERE Jacqueline, rue de la chaussée, 17 à 7911
Moustier
en vue d'obtenir le permis d'environnement pour :
un Remblayage au moyen de terres et matières pierreuses naturelles, rue de la chaussée à
Moustier, sur les parcelles B158d, 157c.
I001 remblaiement 8,37 ha P001

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 05/07/2021.

DATE DE L’AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE D’OUVERTURE DE L’ENQUÊTE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE L’ENQUÊTE	LES OBSERVATIONS ÉCRITES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES :
29/06/2021	05/07/2021	<u>Lieu</u> : Administration communale, Place de l'hôtel de ville, 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal <u>Date de clôture</u> : 18/08/2021 <u>Heure de clôture</u> : 11 heures	Administration Communale Collège des Bourgmestre et Echevins, Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez-Anvaing

L'Administration Communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **sur rendez-vous à définir préalablement** avec le service environnement joignable au 069/87.16.25. ou 069/87.16.26. pendant les heures de service ou par mail à : environnement@frasnes-lez-anvaing.be.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

* du Fonctionnaire Technique, à savoir :

Ministère de la Région Wallonne
Département des Permis et Autorisations
Place du Béguinage, 16
7000 MONS ☎ 065/32.80.11

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Madame Dominique VALLEZ.

Madame Carine DE SAINT MARTIN.